

27 juin 2023

Communiqué de presse

Appel à initiatives 60 ans : 10 événements “coups de cœur” récompensés par le Parc national de la Vanoise

Le mardi 20 juin, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise a validé la liste des 10 initiatives « coups de cœur » parmi la soixantaine d'actions organisées par les partenaires, en réponse à l'appel à initiatives du Parc

Afin de partager la célébration des 60 ans du Parc national avec le territoire, un appel à initiatives “60 ans, Vanoise au cœur” a été lancé le 14 juin 2022, avec plusieurs échéances pour candidater à la labellisation : 15 octobre 2022, 15 décembre 2022, 15 mars 2023 et 15 août 2023.

Pour chaque vague de projets, le comité de sélection, composé d'administrateurs et d'agents du Parc national, s'est réuni pour identifier les initiatives à labelliser. Pas moins de 60 événements ont ainsi été labellisés et intègrent le programme officiel des festivités : <https://www.vanoise-parcnational.fr/fr/parc-national-de-la-vanoise/les-60-ans-du-parc/les-laureats-de-lappel-initiatives> et [l'affiche](#).

Cette labellisation permet aux lauréats d'utiliser les couleurs des 60 ans (logo partenaire dédié), d'intégrer le programme officiel des événements 60 ans, de bénéficier ainsi du relais de communication du Parc, et - pour certaines petites structures - d'une aide financière jusqu'à 500 €.



Ces lauréats sont éligibles pour le concours “coup de cœur” du jury. Le “coup de cœur”, au-delà de sa mention honorifique, attribue un prix spécifique d'un montant pouvant aller jusqu'à 2000 €. Le montant total des prix représente près de 10 000 €. **La remise des prix “coup de cœur” est un des points d'orgue de la journée “60 ans de protection de la Biodiversité”, le 6 juillet 2023 à Pralognan-la-Vanoise.**

Le 2 juin 2023, le comité de sélection s'était réuni pour identifier les initiatives "coups de cœur" dans différentes catégories. Le conseil d'administration du 20 juin en a confirmé les attributaires.

Les membres du comité de sélection ont partagé leurs sélections et échangé jusqu'à obtenir un consensus sur la liste des lauréats. Le jury a particulièrement été touché par les actions impliquant les enfants, les initiatives festives et collectives, les projets éco-responsables ou artistiques, parfois inédits, tout en veillant autant possible à une large représentation des acteurs du territoire.

Sont ainsi récompensés les porteurs de projet et initiatives suivantes :

CATEGORIE JEUNESSE

1. L'Inspection de l'Éducation nationale de Tarentaise, pour « Les écoles de Tarentaise fêtent les 60 ans du Parc national de la Vanoise » - 500 €
2. Les classes impliquées dans l'action « Petites plumes du Parc, regards d'écoliers sur les paysages de Vanoise », coordonnée par l'Association savoyarde des classes de découverte – 1200 €
3. L'école d'Avrieux, pour l'exposition « 60 photos du Parc national, 60 créations d'élèves », inaugurée le 30 juin – 1200 €

CATEGORIE ÉVÉNEMENTIEL

4. La station de Val-Cenis, pour l'événement « Nature & Ski » - 500 €
5. L'office de tourisme de La Plagne-Champagny, pour l'organisation du « Festiv'été des Gorzdérés » - 500 €

CATEGORIE ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES DURABLES

6. La commune de Val-d'Isère, pour le « Ciné-Cyclo – Des natures et nous », le 24 juillet 2023 – 500 €
7. L'Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes (AF3V) pour la « Découverte de la porte du Parc de Plan du Lac » pour cyclo-randonneurs depuis la gare de Modane, du 6 au 8 juillet – 1200 €
8. L'association Le Tétras libre, pour les « Ateliers découverte de la faune sauvage à Rosuel et l'Orgère » - 1200 €

CATEGORIE ARTS & CULTURE

9. L'association Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (FACIM), pour le « Lancement des "paysages du goût" au refuge de l'Orgère » le 23 septembre – 1200 €
10. Compagnie Les Nerfs, pour le « Spectacle itinérant *Millénaire* » du 31 juillet au 17 août dans les refuges de Vanoise – 1200 €

Contact presse :

Élisabeth Berlioz - 06 70 67 70 46

elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr